

Créer un bosquet et une bande boisée

13



Les bosquets et bandes boisées sont des espaces boisés de **faible surface**. Ce sont des **zones d'infiltration** des eaux de ruissellement très efficaces grâce au **système racinaire** des arbres et à la litière. Ces derniers constituent une **barrière aux écoulements** et favorisent l'infiltration en maintenant un **sol aéré**. L'interception de la pluie par la végétation et la litière préviennent la formation d'une croûte de battance en évitant l'effet « splash » des gouttes au sol. Ce sont des zones très favorables à la biodiversité, notamment à la faune, en particulier lorsqu'elles sont **connectées** à d'autres espaces boisés plus vastes.

Ces deux types de boisement se distinguent de la façon suivante :

- Une **bande boisée** est longiforme, constituée de plus de 3 lignes de plantation, d'une largeur de 2 à 6 m ;
- Un **bosquet** a des formes variables, avec une surface de 10 à 50 ares {1}, pour une largeur de 20 à 50 m.

S'ils ne sont pas trop difficiles d'accès, ils peuvent être **exploités**, notamment pour la production de **bois d'œuvre** de qualité, via la plantation de hauts-jets bien

espacés. Ils peuvent également constituer des **brise-vents** particulièrement efficaces et ils diversifient **le paysage**.

Le dimensionnement dépendra principalement de la surface disponible sur la parcelle. Pour les agriculteurs déclarant à la PAC, les bosquets dont la surface est comprise **entre 1000 et 5000m²** sont protégés par la **BCAE7**. Au-delà, les projets de boisement de **plus de 5000m²** sont soumis à une **évaluation environnementale** en vertu des articles R.122-2 et suivants du code de l'environnement {2}.



Comment faire ?

La bande boisée est à mettre en place :

- sur les versants en **rupture de pente**, où elle peut favoriser l'infiltration et remplacer une haie sur talus si les pentes sont faibles (< 2 ou 3%) et si sa largeur est d'**au moins 4m** ;
- en **fond de vallons** en amont de zones humides ou de cours d'eau où elle est alors à combiner **avec une bande enherbée** si elle fait moins de 5m de large ;
- **autour des bâtiments et des cultures** où elle assurera une fonction brise-vent et paysagère.

La bande boisée se construit de la même façon qu'une haie : on y varie les conduites (hauts-jets, cépées, bourrages) selon la fonction souhaitée (brise-vent, hydraulique, mellifère...) et les essences (entre 8 et 20 essences différentes).

Les règles de plantation seront les mêmes que pour la haie (préparation du sol, protection des plants) [15](#).

Des exemples de séquences sont illustrés dans la fiche 7.

Le bosquet est plus difficilement accepté par les exploitants car il nécessite une emprise plus importante qu'une haie. Il sera aménagé principalement en fonction des **opportunités**, dans des **zones inexploitable**s de par la nature de la parcelle (trop humide, trop pentue...), à la suite d'aménagements effectués sur la parcelle créant des espaces plus difficiles d'accès ou à l'amont immédiat de zones à fort enjeu (habitations, infrastructures...)

Le bosquet peut être mis en place :

- en **coin de parcelle** où il va constituer une zone d'infiltration pour les écoulements se concentrant en fond de parcelle ;
- en **fond de vallons sur des thalwegs larges** avec de faibles pentes (< 2 ou 3 %), en amont de zones humides ou de cours d'eau ;
- en **milieu de pâturage** où il protégera le bétail en fournissant un fourrage d'appoint si nécessaire ;
- sur les **versants** dont la **pente** est **> 3 %**, en haut des parcelles, il jouera un rôle préventif en infiltrant les pluies **avant qu'un ruissellement n'apparaisse**.

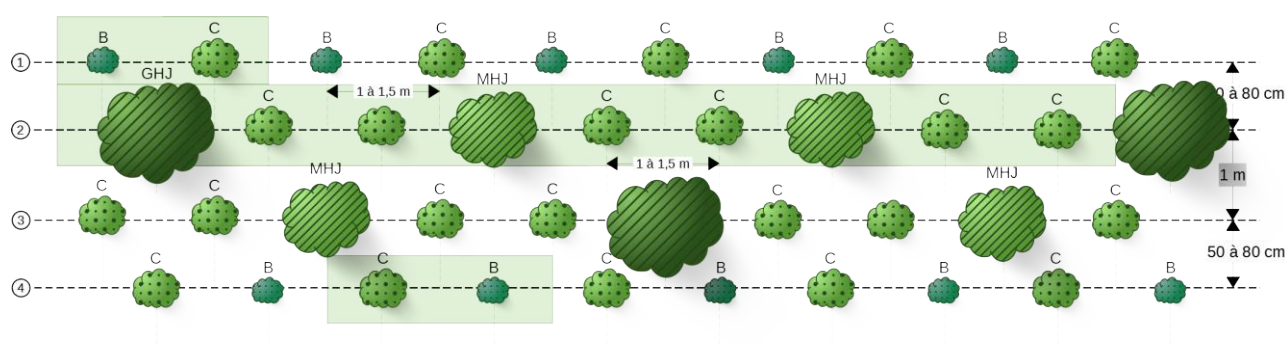
{1} Surface éligible au titre des SIE* pour la PAC. Dans un contexte plus global, la taille du bosquet peut varier entre 5 ares et 1 hectare.

{2} Voir annexes de l'article R.122-2, catégorie 47





C. Beaumont - SM3R



X. Fournials - CATERCOM

Essences par strate pour une séquence orientée production de bois d'œuvre et bois de chauffage

Les essences les plus intéressantes pour le bois de chauffage sont précédées de ce symbole ">"

Grand haut-jet (GHJ) Bois d'œuvre Châtaigner, >Chêne pédonculé, >Chêne sessile, Érable plane, >Érable sycomore, >Frêne commun, >Hêtre, Merisier, Noyer commun, Orme résistant, Peuplier blanc.

Moyen haut-jet (MHJ) Bois d'œuvre >Alisier torminal, >Aulne glutineux, >Chêne pubescent, Bouleau verruqueux, Bouleau pubescent, >Charme commun, Peuplier tremble, Poirier commun, Saule blanc, Sorbier des oiseleurs, Sorbier domestique.

Moyen haut-jet (MHJ) Plaquettes ou Bûches >Alisier torminal, Chêne pubescent, Bouleau verruqueux, Bouleau pubescent, Érable champêtre, >Charme commun, Poirier commun, Pommier sauvage, Sorbier domestique.

Cépée (C) Plaquettes ou Bûches Bouleau verruqueux, Bouleau pubescent, >Érable champêtre, Érable plane, >Érable sycomore, >Frêne commun, >Hêtre, >Charme commun, >Noisetier, Orme résistant, Prunier de Sainte-Lucie, Sorbier domestique.

Arbuste buissonnant (B) Aubépine épineuse, Aubépine monogyne, Bourdaine, Charme commun, Cornouiller mâle, Noisetier, Poirier commun, Pommier sauvage, Prunier de Sainte-Lucie.





Le bosquet suit les mêmes règles de diversification des essences et de conduite que les haies ou bandes boisées suivant la fonctionnalité privilégiée.

Pour concevoir les bosquets, on peut suivre une **approche linéaire**, comme une succession de bandes boisées ou de haies. Une autre approche développée par Dominique SOLTNER consiste à concevoir des **modules de boisement** qui sont assemblés pour constituer un bosquet varié tant dans sa forme que dans sa composition.

La distance entre les lignes de plantation conditionne la mise en place d'un entretien et d'une valorisation des arbres et arbustes ou non.

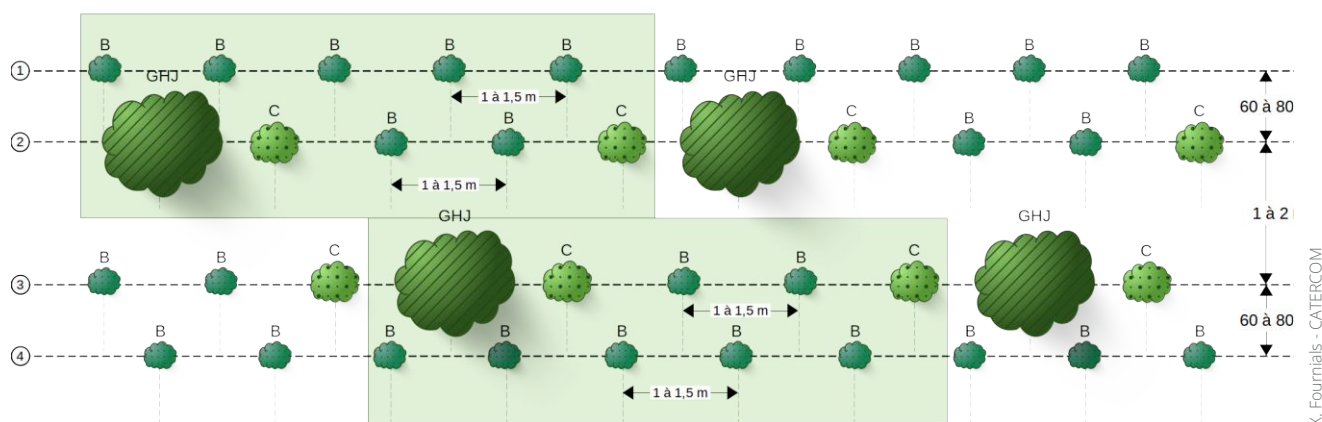
Dans un **bosquet infiltrant très dense** avec des lignes resserrées entre 1,5 et 2m il n'y aura pas d'entretien mécanisé sauf à disposer d'un micro tracteur. En revanche, s'il y a une volonté d'**exploiter le**

bosquet il faut privilégier un espacement entre les lignes de 2,5 à 3 m pour permettre le passage du tracteur. Des exemples de séquences de bosquet en approche linéaire sont illustrés sur la page suivante.

Une **préparation du sol** préalable est nécessaire, comme pour une haie.

Sur un sol frais à humide, les hauts-jets pourront être composés de Chêne ou d'Érable et le bourrage de Bouleau et de Noisetier. Ce dernier est particulièrement intéressant si le bosquet a une orientation hydraulique. Sur des sols très humides, les hauts-jets pourront être composés d'Aulne et le bourrage de Saule des vanniers, Saule marsault ou Viorne.

Un **paillage naturel comme le lin ou le bois déchiqueté** est à privilégier car il est plus facile à réaliser sur de grandes surfaces.



Essences pour une séquence orientée hydraulique

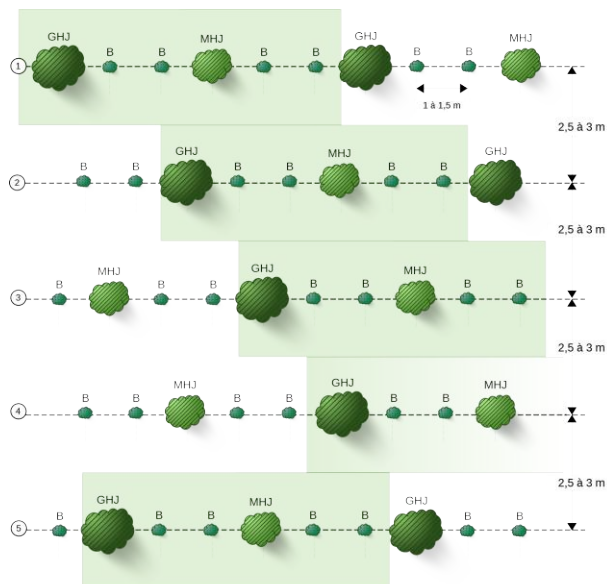
Grand haut-jet (GHJ) Châtaigner, Chêne pédonculé, Chêne sessile, Érable plane, Érable sycomore, Frêne commun, Merisier, Noyer commun, Orme résistant, Tilleul à petites feuilles, Tilleul à grandes feuilles.

Moyen haut-jet (MHJ) Alisier torminal, Aulne glutineux, Chêne pubescent, Érable champêtre, Sorbier domestique.

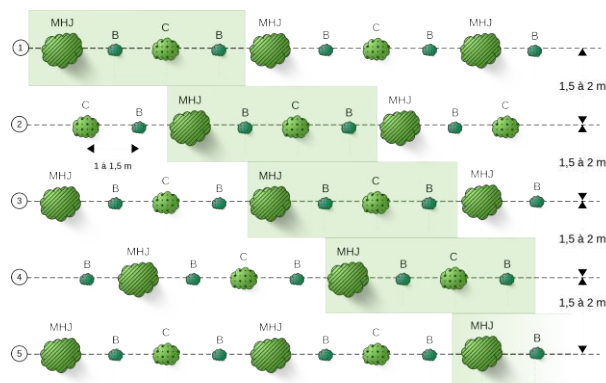
Cépée (C) Aulne glutineux, Châtaigner, Érable champêtre, Érable plane, Érable sycomore, Frêne commun, Orme résistant, Sorbier domestique, Tilleul à petites feuilles, Tilleul à grandes feuilles, Prunier de sainte-lucie.

Petit arbuste buissonnant (B) avec système racinaire bien développé : Ajonc d'Europe, Argousier, Noisetier, Prunier de sainte-lucie, Cornouiller mâle, Troène commun, Viorne lantane, Viorne obier.

Bosquet orienté bois-énergie



Bosquet orienté hydraulique



X. Fournials - CATERCOM



Points de vigilance

Un **enherbement** entre les lignes est à prévoir lors de l'implantation du bosquet. Il est fortement recommandé si l'implantation de ce dernier est réalisée sur des secteurs dont la **pente** est **supérieure ou égale à 3%**.

L'infiltration sera ainsi renforcée le temps que les arbres se développent. Il est aussi possible de favoriser l'**infiltration**, en réalisant les plantations sur des petites **buttes**.



A éviter

N'implantez pas de bosquet dans l'axe de ruissellements concentrés. On lui préférera le chenal enherbé. Comme pour les autres aménagements, tout boisement monospécifique est à proscrire.

